



Brussels
11/02/2026
HR.B.1.003

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 20/04/2026, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Directorate – Unit DG - Direction – Unité GD - Direktion - Referat	ENV.D.1
Post Number in Sysper Numéro de poste dans Sysper Stellennummer in Sysper	80595
Provisional Starting Date Date d'entrée en fonction prévisionnelle Gewünschter Dienstantritt	Q2 2026
Initial Duration (months) Durée initiale (mois) Dauer (Monate)	24
Place of Secondment Lieu de détachement Abordnungsort	Brussels Bruxelles Brüssel
Type of Secondment Type de détachement Art der Entsendung	Cost-free Sans frais Unentgeltlich abgeordnet
This Vacancy Notice is open to Cet avis de vacance est ouvert aux Die Stelle ist offen für	Member States États membres Mitgliedstaaten
Deadline for Applications Date limite de candidature Bewerbungsschluss	27/04/2026



Eligibility Criteria Critères d'éligibilité Zulassungsbedingungen	Version Française,
--	------------------------------------

Brussels
11/02/2026
HR.B.1.003

Présentation de l'entité:

La DG Environnement a pour mission de permettre aux citoyens de l'Union de vivre bien, dans les limites écologiques de la planète, sur la base d'une économie circulaire innovante, d'une utilisation prudente des ressources et d'une approche «zéro pollution», dans le cadre de laquelle la biodiversité et les écosystèmes sont protégés et restaurés et contribuent ainsi à renforcer la résilience de notre société et son adaptation au changement climatique. La DG est responsable de nombreuses initiatives politiques et législatives dans le cadre du pacte vert pour l'Europe. Au sein de la DG Environnement, la direction D «Biodiversité» vise à préserver, restaurer et renforcer le capital naturel de l'UE, en particulier dans les domaines de la nature et de la biodiversité, des terres et des sols, ainsi que de l'agriculture. L'unité D.1: «L'utilisation et la gestion des terres» travaille en particulier à la mise en œuvre de la nouvelle directive sur la surveillance des sols, à la mise en œuvre de la directive sur les nitrates afin de prévenir la pollution de l'eau causée par l'agriculture, au cycle des nutriments, à la protection et à l'utilisation durable des sols et des forêts, ainsi qu'à l'intégration des préoccupations environnementales dans la politique agricole de l'UE.

Présentation du poste:

Nous proposons un poste d'expert d'une administration nationale pour rejoindre l'équipe des sols, une petite équipe expérimentée, conviviale et très motivée, travaillant sur la mise en œuvre de la nouvelle directive sur la surveillance et la résilience des sols (directive sur la surveillance des sols) et la stratégie de l'UE pour la protection des sols à l'horizon 2030. Les tâches spécifiques pour ce poste concernent la préparation de divers actes d'exécution et actes délégués et documents d'orientation afin de lancer une bonne transposition et mise en œuvre de la directive dans les États membres, notamment en établissant des systèmes nationaux de gouvernance, des cadres de surveillance des sols et des méthodologies spécifiques. Le poste propose des tâches variées, techniques et politiques, ainsi que de multiples interactions avec les collègues de l'unité et au sein de la DG Environnement (unités eau, air, biodiversité) et d'autres DG (DG AGRI, DG SANTE, DG GROW, DG RTD, JRC) et de l'Agence européenne pour l'environnement. Il implique également des contacts réguliers et étroits avec les autorités des États membres, au sein et en dehors du cadre du comité des sols, ainsi qu'avec les parties prenantes de divers secteurs industriels et les acteurs concernés par la protection de l'environnement.

Profil du titulaire du poste:



Nous recherchons un/une collègue dynamique et motivé(e) possédant une expérience au niveau national ou régional en matière de protection des sols, notamment en ce qui concerne les aspects de la surveillance et de l'évaluation de la santé des sols, les effets des pratiques de gestion des sols sur la santé des sols, la surveillance de l'artificialisation et de l'imperméabilisation des sols, l'aménagement du territoire et la gestion des sites contaminés. La participation au processus législatif d'adoption de la directive sur la surveillance des sols est un atout. Tous les candidats doivent apprécier travailler en équipe, avoir de bonnes capacités d'analyse avec un souci du détail, ainsi que de bonnes capacités de communication orale et écrite en anglais. La connaissance de toute autre langue de l'UE est un atout.

Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

- Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;
- Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;
- Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.
- Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.



Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#)). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, veuillez suivre les instructions et les canaux de communication établis par votre administration nationale.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).